

GUIDE PRATIQUE

A destination des personnels des établissements scolaires

Adopter des gestes réflexes en situation de tension



Observer



Protéger



Alerter



Secourir

Document réalisé par le Centre Académique d'Aide aux Écoles et aux Établissements
avec l'aide de la Police Nationale



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAAEE

Centre
Académique
d'Aide aux
Ecoles et aux
Etablissements

Numéros d'appel d'urgence

17

POLICE

15

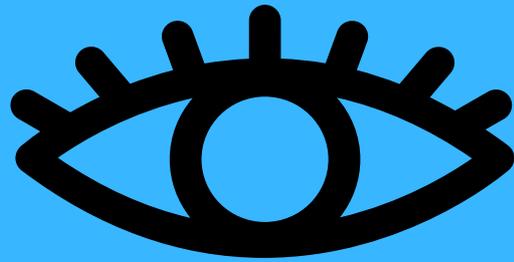
SAMU

18

POMPIERS

112

NUMERO EUROPEEN



Observer

1 > Observer



Devant toute situation qui présente un danger, il est essentiel d'**observer** la situation à risque avant d'intervenir.

De la **perception** et de l'**évaluation** de la situation dépendront les **décisions** qui seront prises et les **actions** qui seront mises en œuvre.



Protéger

2 > Protéger



Se protéger

Quelque soit la nature de l'évènement, il faut rechercher immédiatement à se protéger soi-même. Si l'on veut protéger et agir, il est nécessaire de ne jamais se mettre en danger.

Se mettre à l'écart de la situation pour éviter de se mettre en danger.

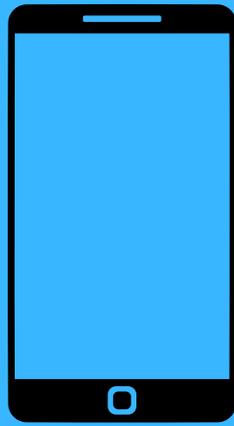
Verbaliser à voix haute et fermement le caractère dangereux d'une situation.

Écarter les personnes présentes du danger dans la mesure du possible

S'interposer dans une situation de tension **SI ET SEULEMENT SI** :

- on ne se met pas en danger soi-même et on ne met pas en danger les autres personnes autour
- on se sent capable d'intervenir

Le Code Pénal précise bien, pour toute personne, l'obligation de porter secours mais "sans risque pour elle ou pour les tiers" (Articles 223-5 à 223-7-1).



Alerter

3 > Alerter



Verbaliser de façon audible un besoin d'aide.

Appeler ou faire appeler les services de secours.

Alerter le chef d'établissement ou tout autre membre de l'équipe de direction selon le process en vigueur dans l'établissement pour :

- activer les procédures de mise en sécurité ou sûreté,
- déclencher la boucle partenariale d'alerte du territoire,
- obtenir du soutien, un appui, un relai

3 > Alerter



L'appel 17



Principe 1

"Quand il y a un doute, il n'y a pas de doute."

Vous ne dérangerez jamais les services de secours. En revanche, vous regretterez toujours de ne pas avoir appelé s'il fallait le faire.

Principe 2

"Il vaut mieux un *sûr* qu'un *peut-être*."

Penser que quelqu'un a déjà effectué l'appel 17 peut conduire à l'absence d'alerte.

3 > Alerter



L'appel 17



Ne raccrochez pas si vous entendez un message d'attente.

Indiquez clairement au policier l'objet de votre appel (QQOCQCP*) et le lieu précis de l'évènement (commune, rue, numéro, etc...).

Restez en ligne si l'action se commet toujours et décrivez-la à l'opérateur qui informera immédiatement un équipage par radio.

Votre numéro de téléphone peut vous être demandé pour obtenir des renseignements complémentaires utiles à l'intervention.

Tous les appels sont enregistrés.

Ne raccrochez pas tant que l'opérateur a besoin de vous.

Les missions "police-secours" sont exécutées avec un soucis permanent d'efficacité et de rapidité.

3 > Alerter



L'appel 17



Comment aider l'opérateur ?

Qui? identité de la ou des victimes, de l'auteur ou des auteurs, du ou des témoins, ...

Quoi? nature des faits

Où? lieu précis de l'évènement (adresse, étage, mode d'accès, type de quartier, ...)

Comment? mode opératoire, circonstances, présence d'armes, présence d'armes par destination, ...

Quand? date, heure, moment

Combien? nombre de victimes, nombre d'auteurs, nombre de témoins

Pourquoi? contexte, mobile si connu

Conséquences ? physiques, matérielles, actions déjà entreprises, ...

3 > Alerter



L'appel 17

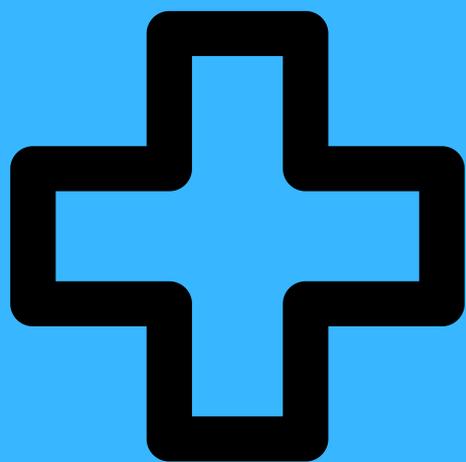


Comment décrire un individu?

- type
- corpulence
- taille
- âge
- armé?
- tenue vestimentaire
 - coiffure
- signes particuliers

Comment décrire un véhicule?

- couleur
- immatriculation
 - genre
 - marque
 - type
- nombre de personnes à bord
 - signes particuliers



Secourir

4 > Secourir



Secourir la victime ou les victimes en attendant l'arrivée des services de secours, avec l'aide si possible de personnels formés.

Porter assistance aux éventuelles victimes (blessures physiques et ou psychiques) doit toujours se faire sans se mettre en danger et en fonction de ses compétences.

Numéros d'appel d'urgence

17

POLICE

15

SAMU

18

POMPIERS

112

NUMERO EUROPEEN



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAAEE

Centre
Académique
d'Aide aux
Ecoles et aux
Etablissements